



Déclaration du 3^e Forum des gestionnaires
de sites du patrimoine mondial
à la 43^e session du Comité du patrimoine mondial
Vers une gestion durable du patrimoine
Bakou, Azerbaïdjan
26 juin - 4 juillet 2019

Déclaration du 3^e Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial à la 43^e session du Comité du patrimoine mondial

Préambule

Le 3^e Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial s'est tenu à Bakou, Azerbaïdjan, du 26 juin au 4 juillet 2019. Le Forum a été enrichi par des présentations et des échanges entre « gestionnaires de sites », représentants des Organisations consultatives et du Centre du patrimoine mondial.

Le Forum a rassemblé 60 gestionnaires, coordonnateurs et praticiens de 41 pays (Afghanistan, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Burkina Faso, Cameroun, Cuba, Éthiopie, Allemagne, Haïti, Jordanie, République de Corée, Kirghizistan, Afrique du Sud, Arabie saoudite, Malawi, Malaisie, Namibie, Népal, Norvège, Pakistan, Palaos, Palestine, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fédération de Russie, Qatar, République démocratique populaire lao, Roumanie, Sénégal, Slovénie, Îles Salomon, Émirats arabes unis, Ouganda, Saint Kitts-et-Nevis, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie, Yémen, Zambie et Zimbabwe).

Les participants tiennent à remercier la République d'Azerbaïdjan d'avoir organisé la réunion, d'avoir soutenu et facilité la participation de gestionnaires de sites des Petits états insulaires en développement (PIED) et des pays les moins avancés (PMA) et d'avoir fourni les ressources et l'assistance nécessaires pour faire du Forum un espace représentatif de discussion et de partage des connaissances. L'introduction d'une interaction entre le Forum des gestionnaires de sites, le Forum des jeunes professionnels et l'Administration Icherisheher d'Azerbaïdjan a suscité des réflexions mutuellement bénéfiques en vue de pratiques de gestion durable du patrimoine, aussi bien pour la ville de Baku que pour les sites respectifs de tous les participants.

Contexte

Les sites du patrimoine mondial sont confrontés à de multiples défis et changements, tout en étant tenus de promouvoir l'agenda du développement durable. En parallèle, les « gestionnaires de sites » explorent et expérimentent de nouvelles opportunités de partage des bénéfices avec diverses communautés et environnements à travers des concepts clés tels que la gestion efficace, les évaluations d'impact, l'adaptation au changement climatique et la mitigation. Le Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial est un espace commun permettant aux « gestionnaires de sites » de se rencontrer, d'échanger et de mieux comprendre le système du patrimoine mondial. Le Forum des gestionnaires de sites est devenu un espace de discussion sur les défis pressants et les concepts émergents dans le but de promouvoir les pratiques de gestion durable du patrimoine.

Renforcement des capacités

Nous, participants au 3^e Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial, rappelons la *Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial*, adoptée par le Comité du patrimoine mondial en 2011 par la décision **39 COM 9B**. Nous appelons les États parties à s'engager à mettre en

œuvre cette Stratégie, qui devrait servir de document d'orientation pour rendre opérationnelles les politiques de renforcement des capacités aux niveaux national, régional et local. Ces politiques devraient reconnaître que le renforcement des capacités est nécessaire à tous les niveaux de la gestion des sites, en s'adressant aux institutions et aux communautés, y compris aux représentants des États parties, aux points focaux nationaux et aux gestionnaires de sites opérant aux niveaux national, régional et local.

Le renforcement des capacités nécessitera l'allocation de ressources, de temps et d'expertise adéquates. Nous, les « gestionnaires de sites », grâce à nos connaissances et à notre expérience, nous nous engageons à aider les États parties à initier, développer et mettre en œuvre des opportunités de renforcement des capacités pour des acteurs divers. Nous pouvons et devons être impliqués en tant que ressources clés pour ces activités.

Autonomisation et communication

Nous rappelons la déclaration du Forum des gestionnaires de site de 2018 qui soulignait que le terme « gestionnaire de site » ne rend pas pleinement compte de la complexité des efforts coordonnés des diverses personnes impliquées dans ce travail ; ce qui implique - à tort - qu'il s'agit d'une tâche entreprise par une seule personne plutôt que d'un processus de collaboration de toutes celles et ceux impliqué(e)s.

En tant que « gestionnaires de sites », nous aspirons à être continuellement impliqués et inclus dans les processus décisionnels du patrimoine mondial, afin d'améliorer les pratiques de gestion et être plus efficaces dans la mise en œuvre et l'utilisation des ressources. Nous soulignons l'importance de reconnaître formellement dans les *Orientations* le rôle crucial que jouent les « gestionnaires de sites » dans tous les processus de la *Convention du patrimoine mondial*, et d'habiliter et soutenir les « gestionnaires de sites » travaillant à différents niveaux, fonctions et capacités. Nous appelons les États parties à inclure des « gestionnaires de sites » dans leurs délégations au Comité du patrimoine mondial.

La création de politiques efficaces et l'amélioration des pratiques de gestion ne sont réalisables qu'avec la participation de celles et ceux qui font partie de l'équipe de gestion du site dans son ensemble. Une représentation équitable des divers « gestionnaires de sites » devrait être la force motrice lorsque de nouvelles politiques et orientations sont élaborées dans le contexte du patrimoine mondial.

La communication est une composante fondamentale du renforcement des capacités et peut être améliorée par l'établissement d'un réseau actif de réseaux entre les « gestionnaires de sites » et d'autres acteurs à différents niveaux. Les politiques de renforcement des capacités devraient inclure des partenaires de mise en réseau, tels que les centres de catégorie 2 et d'autres plateformes régionales, pour mieux comprendre les processus et les décisions du patrimoine mondial dans les langues de travail des sites. Nous devons également trouver des moyens de simplifier la terminologie technique utilisée dans le cadre de la *Convention du patrimoine mondial* afin de faciliter et d'améliorer les traductions. L'information doit atteindre non seulement les « gestionnaires de sites », mais aussi l'ensemble de la société afin de garantir que le patrimoine mondial joue un rôle actif dans le développement durable et, en même temps, que le partage des bénéfices du patrimoine s'opère avec la société dans son ensemble.

Nous demandons aux futurs États hôtes de continuer à organiser le Forum des gestionnaires de sites conjointement à la session annuelle du Comité du patrimoine mondial. Nous encourageons également les États parties à étudier la possibilité d'organiser des forums régionaux des gestionnaires de sites afin d'étendre les effets positifs de cette initiative.